Inscription et renseignements inscription.colloque.ceric@gmail.com Tel. 04 86 91 42 47



28-29 septembre 2017 Salle des Actes Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence 3, avenue Robert Schuman 13100 Aix-en-Provence Site internet : https://dice.univ-amu.fr/



JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

13h30 - Accueil des participants

14h00 - Allocutions de bienvenue

Rostane MEHDI, Professeur, Directeur de Sciences Po Aix Nathalie RUBIO, Professeur, Directrice du CERIC, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille

14h15 - Rapport introductif

Philippe De BRUYCKER, Professeur, Université Libre de Bruxelles



14h45 - Les agences et la crise, mise en perspective théorique

• FRONTEX dans le texte. Rhétorique de la liquidité et régulation des migrations par la fluidification

Marc BERNARDOT, Professeur, LAMES, Université d'Aix-Marseille

• L'agenciarisation des politiques d'immigration et d'asile, l'expression d'un droit européen de nature «néo-moderne»

Pierre BERTHELET, Docteur en droit, Chercheur postdoctoral, Université Laval (Ouébec).

> Débats 16h00 - Pause



16h15 - Les agences saisies dans leur(s) dynamique(s)

Présidente : Sylvie MAZZELLA, Directrice de recherche au CNRS, Directrice du LAMES

Les agences au cœur de dynamiques institutionnelles

- · La crise en Méditerranée comme facteur d'évolution et de structuration de l'agence Frontex
- Chiara PAIANO, Doctorante contractuelle, CERIC, Université d'Aix-Marseille.
- Agences et opération navale de l'Union européenne dans la «sécurisation» de l'afflux migratoire en Méditerranée

Philippe GUILLOT, Maître de conférences, Université de Rouen.

Débats 17h30 - Pause

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

9h30 - Café d'accueil



9h45 - Les agences en action, des interrelations

- Le rôle des agences européennes dans le contrôle des migrations dans les pays tiers (Maroc, Libye, Niger): du soft power à la tentation tutélaire Delphine PERRIN, chercheuse à l'Université d'Aix-Marseille, Chaire d'études méditerranéennes (LabexMed)
- Le développement de la coopération des agences ELSJ avec des pays tiers. Entre recherche d'efficacité dans la gestion de la «crise des réfugiés» et cohérence de l'action de l'Union

Carole BILLET, maître de conférences, Université de Nantes

- La politique fédérale d'asile en Suisse dans un contexte d'agenciarisation de la politique européenne d'immigration Marwan ALKHOULI, post-doctorant, Département des Sciences Politiques et des Relations Internationales, Université de Genève, Rémi BAUDOUI, professeur, Département des Sciences Politiques et des Relations Internationales, Université de Genève
- Par-delà les murs de Frontex. Une analyse des acteurs « relais » de l'expertise de l'agence en Méditerranée. Le cas de la Turquie Elen LE CHENE, doctorante, CHERPA, Sciences Po Aix

Débats

Déjeuner



14h00 - Contrôle et évaluation

Président : Philippe ALDRIN, Professeur, Directeur du CHERPA, Sciences Po Aix

• The democratic accountability of European agencies in the fields of migration and asylum

Charikleia VLACHOU, Maître de conférences, Université d'Orléans

 Approfondissement de l'agenciarisation et perfectionnement du contrôle iuridictionnel

Nathalie RUBIO, Professeure, CERIC, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille

L'agence Frontex au sein du nouveau Corps européen de garde-frontières et de gardecôtes et les règles de responsabilité applicables : analyse de l'adéquation du droit avec la pratique.

Maïté FERNANDEZ, Doctorante, Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, Université Panthéon-Assas Paris 2

Débats

15h45 - Conclusions: Rostane MEHDI, Professeur, Directeur de Sciences Po Aix 16h15 - Fin de journée